
Lancez un appel au Parlement Européen pour qu'il soutienne le droit de vote des non-citoyens lettons

Nous - individus et membres de divers groupes de citoyens venant de toute l'Europe avons signé cet appel afin d'informer sur la situation juridique des non-citoyens lettons et réclamer le droit de vote pour ces derniers.

Les non-citoyens de Lettonie sont la seule catégorie de résidents de l'UE ne possédant aucune citoyenneté d'un pays du monde et n'ayant le droit de participer à aucune élection. Un cinquième des résidents lettons a le statut de non-citoyens, 32% d'entre eux étant des personnes nées localement. La majorité des autres non-citoyens ont habité en Lettonie pendant plus de 40 ans. Le gouvernement letton ignore les recommandations des organismes internationaux autorisés concernant l'accélération de la naturalisation pour cette catégorie de résidents. Malgré une affiliation à long terme avec la Lettonie, les non-citoyens apparaissent dans les documents officiels comme des « étrangers » et ne sont pas autorisés à participer que ce soit aux élections municipales ou encore aux élections européennes. Par ailleurs, les vrais étrangers (nouveaux venus possédant la citoyenneté de n'importe quel pays de l'UE) bénéficient du droit de participer aux élections municipales et européennes en Lettonie. Le nombre de non-citoyens lettons fournit les deux positions additionnelles de MPE pour la Lettonie, mais les non-citoyens ne peuvent pas participer à l'encadrement du destin de ces positions.

Nous considérons ce fait comme une atteinte au principe même de démocratie - principe fondamental de l'union européenne, d'après l'article 6 (1) du Traité sur l'union européenne. Lorsque 99% des non-citoyens ont une origine ethnique non-lettonne, la discrimination de cette catégorie de résidents européens peut être considérée comme une forme de discrimination raciale interdite par le droit communautaire. Nous voyons que des démarches en vertu de l'article 7 du Traité sur l'Union européenne pourraient être lancées dans ce cas-ci.

Nous demandons par conséquent aux membres du Parlement européen **de faire pression sur les autorités lettones pour permettre aux non-citoyens de participer aux élections locales et européennes**. La préparation d'un rapport spécifique du PE se penchant sur la situation de cette communauté et sur celle des non-citoyens Russophones de Lettonie favoriserait la normalisation du statut juridique des non-citoyens. Nous considérons que la mise en place d'une égalité juridique entre non-citoyens lettons et citoyens de l'UE dans le domaine du droit de vote pourrait devenir le premier pas logique visant à résoudre le problème des non-citoyens.

Date: _____

Nom et prénom de l'expéditeur (et position occupée si l'envoi se fait au nom d'une organisation) _____

(à renvoyer à cette adresse : tatjana.zdanoka-assistant2@europarl.europa.eu)
